

Championnat d'hiver de Lorient 2009-2010

AVIS DE COURSE

1. AUTORITE ORGANISATRICE

Cette épreuve est organisée par le Centre Nautique de Lorient

2. ADMISSION

Les voiliers devront être armés au minimum pour une navigation côtière (moins de 6 milles d'un abri).

Sont admis à courir les voiliers présentant une carte HN en cours de validité. A défaut (et dans l'attente de la carte HN), l'inscription se fera sous réserve d'acceptation par le comité en se référant au guide HN de la FFV, document HN 109, sur la base d'une déclaration sur l'honneur du skipper.

Chaque skipper peut faire une demande de certificat HN Osiris, les documents étant au secrétariat du C.N.L.(cela concerne surtout les propriétaires de bateaux « modifiés »).

2 groupes seront constitués en fonction des ratings de chaque bateau.

3. PROGRAMME

☞ Les entraînements d'hiver se déroulent en deux ½ saisons, de 5 week-ends chacune tous les 15 jours:

☞☞☞ **Première ½ saison :**

samedi 03/10 et dimanche 04/10 - samedi 17/10 et dimanche 18/10 - samedi 31/10 et dimanche 01/11 - samedi 14/11 et dimanche 15/11 - samedi 28/11 et dimanche 29/11 -

☞☞☞ **Deuxième ½ saison :**

samedi 16/01 et dimanche 17/01 - samedi 30/01 et dimanche 31/01 - samedi 13/02 et dimanche 14/02 - samedi 27/02 et dimanche 28/02 - samedi 13/03 et dimanche 14/03.

☞ **une seule catégorie : Tous en H.N!!**

☞☞☞ **régate samedi et/ou dimanche**

Parcours côtier et construits (bananes) pour les 2 groupes.

2 courses par jour sur de nouvelles zones de courses.

Possibilité d'envoyer les 2 groupes ensemble sur un parcours commun.

☞☞☞ **Une escale prévue un samedi soir par ½ saison (Groix, Etel, ...).**

l'équipe d'organisation préviendra les concurrents lorsque la date sera choisie.

↳ Voici selon les jours, les horaires de mise à disposition et programme :

↳↳↳ Le samedi: 14h15 } au sud des Errants.
Le dimanche: 10h30 }

↳ Animation :

↳↳↳ **Topos**: chaque veille de championnat (le vendredi) entre 19h00 et 20h00 au C.N.L.
Au programme: les règles de course, météo, tactique et stratégie, réglages de voile...

↳↳↳ «**On refait la régata**» en fin de chaque journée de régata, au bar du CNL (samedi vers 17h, dimanche vers 15h)

↳↳↳ Le dimanche après-midi, au retour à terre, repas chaud gratuit pour tous les participants :
Olivier, au bar vous accueillera dans une ambiance club house (TV sport, jeux, internet).

↳↳↳ Les instructions de course et les flammes vous seront remises lors du briefing du vendredi 02/10/09 à 19 h 30 au C.N.L.

4. INSCRIPTION / CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :

Fiche d'inscription à déposer ou expédier, accompagnée du règlement correspondant ainsi que des pièces précisées ci-dessous au:

CENTRE NAUTIQUE DE LORIENT
Quai Eric Tabarly 56 100 Lorient

Tél : 02.97.84.81.30 / Fax : 02.97.84.43.88 / e.mail : bienvenue@cnlorient.com

Horaires de l'accueil :

Mardi et mercredi: 9h00 à 12h30 - Jeudi : 10h00 à 12h30

Vendredi et samedi: 9h00 à 12h30 - 14h00 à 18h00

Dimanche du championnat d'hiver: 8h00 à 10h00

pour chaque bateau, devront être présentés :

- Certificat HN valide
- La carte d'autorisation de port de publicité le cas échéant
- Une copie de la licence annuelle FFV valide du skipper avec le visa médical obligatoire:

pour les inscriptions à la saison il est impératif de présenter la licence 2009 avec visa médical. (la saison allant jusqu'en 2010, il faut aussi présenter la licence 2010 avec visa médical en début d'année).

ATTENTION: Le coefficient pris en compte pour la ½ saison sera celui du certificat de jauge fourni à l'organisation avant la 1^{ère} participation de chaque ½ saison. Aussi il est préférable pendant la ½ saison de n'apporter sur son bateau aucun changement (de matériel ou autres qui pourraient modifier les caractéristiques du bateau pris en compte par le certificat de jauge). Cependant, si cela est le cas, les changements doivent impérativement être déclarés et un nouveau certificat présenté avant le premier week-end suivant les modifications. Si cela modifie le coefficient initial:

- dans le cas où il baisse il ne sera pas pris en compte sur la ½ saison en cours
- dans le cas où il augmente il sera pris en compte sur la totalité de la ½ saison.

Chaque skipper s'engagera sur sa fiche d'inscription: à n'embarquer en course que des personnes lui ayant présentées avant d'embarquer une licence valide, avec visa médical et autorisation parentale pour les mineurs, faute de quoi sa responsabilité serait engagée.

Ceci évite au skipper d'avoir à collecter et fournir au préalable, avant chaque week-end, les licences de ses équipiers, mais il est cependant de sa responsabilité de le faire à l'embarquement.

Les changements d'équipage sont autorisés entre les différentes journées des championnats d'hiver.

En cas de changement de skipper, celui-ci doit au préalable venir co-signer la fiche d'inscription et présenter sa licence valide avec visa médical à l'organisation.

FRAIS D'INSCRIPTION

	Membre CNL	Non membre
Saison S et D	140	165
Saison D	110	140
½ saison S et D	95	110
½ saison D	80	95
WE	32	45
Journée	20	25

S et D = Samedi et Dimanche;
S = Samedi;
D = Dimanche

Membre CNL = Skipper membre et licencié annuel au CNL

5. REGLES APPLIQUEES:

-Les règles R.C.V 2009/2012 ou le RIPAM (Règles pour Prévenir les abordages en mer) lorsque celles-ci s'appliquent.

-Les prescriptions de la Fédération Française de Voile

-Les règles de la (des) classe(s) et/ou de jauge(s) concernée(s) telle(s) que modifiée(s) dans cet avis de course ou dans les instructions de course.

-Les règlements fédéraux et des classements nationaux concernés

-Le présent avis de course, les instructions de course, leurs annexes, et les éventuels avenants.

L'épreuve se court en catégorie C de publicité

6. SYSTEME DE CLASSEMENT

Le classement de chaque course :

Un classement monotypes sera proposé à partir de 7 bateaux engagés.

Le système de classement choisi sera le système à minima établi conformément à l'annexe A des RCV modifiées comme suit:

- les voiliers qui sont venus sur la zone de départ (mais qui ont abandonné avant le départ ou en cours de manche ou qui ont été déclarés OCS, BFD, DSQ, DNE) marqueront les points correspondants au nombre de classés + 1, et apparaîtront au classement en «HTP».
Les voiliers qui ne sont pas venus sur la zone de départ marqueront les points de la place d'arrivée correspondant au nombre de voiliers inscrits dans la série + 1.

Le classement de chaque ½ saison :

Chaque ½ saison donne lieu à un classement général. Chaque manche a le même coefficient sachant que le nombre de manches à courir pour valider la ½ saison est de 2 et les plus mauvais résultats seront enlevés dans la proportion suivante :

- 1 à 5 manches courues : aucune de retirée
- 6 à 9 manches courues : une de retirée
- 10 à 14 manches courues : deux de retirées
- 15 manches et plus courues: trois de retirées.

Le classement général de la saison:

Il sera réalisé par l'addition des points retenus du classement général de la première et de la deuxième ½ saison. En cas d'égalité c'est la deuxième ½ saison qui prime.

7. LES PARCOURS

☞☞☞ parcours construits et parcours côtier
Ceux-ci seront précisés dans les instructions de course.

8. PENALITES DE REMPLACEMENT

Le système de pénalité pour infraction aux règles du chapitre 2 est le système 3. Il sera fait application des pénalités indiquées dans la règle 44 des RCV modifiées comme suit :

- 1- En course, un concurrent qui reconnaît sa faute, doit réparer en effectuant une pénalité de rotation de 2 tours, ou abandonner, selon les règles 44.1 et 44.2 des RCV. Il doit ensuite déposer une reconnaissance écrite dans les temps au secrétariat du C.N.L.
- 2- Infraction reconnue avant instruction : pénalité de 20% des inscrits pouvant aller jusqu'à la disqualification.
- 3- Infraction non reconnue établie par le jury après instruction : pénalité de 50% des inscrits pouvant aller jusqu'à la disqualification

9. REGLES PARTICULIERES AU PLAN D'EAU

Conformément aux règles administratives locales, tous les voiliers devront se conformer aux instructions de course particulières relatives à la circulation des navires aux abords et dans la rade de Lorient et figurant dans les instructions de course ou leurs annexes.

10. REGLES DE SECURITE

Rappel : en cas d'envoi du pavillon «Y» par le comité de course, le port de la brassière est obligatoire

La VHF (fixe ou portable) est obligatoire à bord.

11. REMISE DES PRIX

Les trois premiers de chaque groupe se verront remettre un prix . Un tirage au sort pourra récompenser les autres concurrents. Des lots spécifiques pourront être également attribués.

12. INFORMATIONS PRATIQUES

R R R

BOURSE AUX EQUIPIERS

Propriétaires, vous recherchez des équipiers ? Équipiers, vous recherchez un embarquement ?

Deux solutions s'offrent à vous:

1. Une réunion d'information pour les personnes cherchant un embarquement aura lieu le **vendredi 25 Septembre à 19h30** salle Kergroise (à côté du bar). Nous invitons tous les propriétaires à la recherche d'équipiers à venir les y rencontrer.
Cette rencontre sera suivie d'un buffet gratuit au bar du CNL.
2. Une bourse aux équipiers permanente existe au bar du Centre Nautique de Lorient ainsi que sur le site internet du C.N.L.

Un tableau répertorie tous les équipiers à la recherche d'embarquement, un autre tous les propriétaires à la recherche d'équipiers.

R R R

REUNION OBLIGATOIRE DES SKIPPERS

Le vendredi 02 octobre à 19h30, briefing obligatoire, avec remise des instructions de course et de la flamme de course.

Cela sera aussi l'occasion de vous faire préciser des points des règles de course ou des instructions de course.

R R R

INFORMATIONS PORTUAIRES

☞☞☞ Les clients des ports de Lorient-Kernevel disposant d'un forfait annuel et participant sur l'année civile 2009 à au moins 8 manches des entraînements d'hiver et à au moins deux régates sur les 4 agréées (Régate de L'Amiral en juin, Grandes Régates de Lorient, Lorient-Le Belon et l'Atlantique Le Télégramme Groupama en septembre), bénéficieront d'un avoir de 25% à valoir sur le forfait annuel de l'année suivante.

☞☞☞ Les bateaux extérieurs participant aux entraînements d'hiver bénéficieront d'une réduction de 30% sur le tarif mensuel basse saison.

Contact capitainerie : Port de Lorient Kernevel 02.97.65.48.25 ou 02.97.21.10.14



LE BAR DU CENTRE NAUTIQUE DE LORIENT "LE DERNIER BISTROT AVANT GROIX" BAR RESTAURATION RAPIDE ☎: 02 97 84 43 83

Durant les week-ends de championnats d'hiver
Horaires : samedi : 10h à 21h / dimanche : à partir de 08h00
Restauration rapide – panier repas si réservation la veille



L'organisation se réserve le droit de mettre en place lors des manches du Samedi et du Dimanche des entraînements aux départs, des procédures sans VHF, ou toute autre adaptation permettant à chacun de progresser en vue des événements programmés (Atlantique Le Télégramme Groupama, Spi Ouest France, Obélix,...).

ATTENTION !!!!

**Skipper ou équipier, vous devez être titulaire
d'une licence FFV en cours de validité avec visa médical
(les licences 2009 sont valides jusqu'au 31/12/2009 - les licences 2010 seront valides à
partir du 01/01/2010 ou du 01/09/2009 si première adhésion)**

CHAMPIONNAT D'HIVER 2009-2010

à expédier ou déposer avant 18h le vendredi précédent votre premier week end de participation
au Centre Nautique de Lorient Quai Eric Tabarly 56100 LORIENT
(joindre le règlement correspondant et la copie de la licence du skipper avec visa médical)

FICHE D'INSCRIPTION

JE M'INSCRIS :

En HN (joindre carte d'identité HN ou remplir le formulaire de demande de carte)

flamme rose groupe net inférieur ou égal à 15.5

Flamme noire groupe net égal ou supérieur à 16

POUR :

première ½ saison deuxième ½ saison saison complète journée du :

samedi et dimanche samedi dimanche

BATEAU :

NOM DE BAPTEME DU BATEAU (acte de francisation) :

NOM DU BATEAU POUR LA COURSE (si sponsorisé)

NUMERO DE VOILE : A DEFAUT SIGNES DISTINCTIFS :

TYPE DE BATEAU :

MOYEN DE COMMUNICATION à BORD :

VHF à bord : (entourer : fixe / portable)

Téléphone portable à bord (si oui numéro) :

AUTRES RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES :

Longueur hors tout (mentionnée sur l'acte de francisation) :

Port d'attache du bateau (si Lorient entourer : bassin / avant port / estacade / Kernevel)

Présence de publicité sur coque et/ou voile : O oui / O non

SKIPPER (responsable de l'équipage)

Nom : Prénom : Date naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville : Téléphone :

Portable : e-mail : Fax :

Nationalité : Club du Skipper :

N° Licence : N°ligue N°club N°licence

EN M'INSCRIVANT, JE (SKIPPER) M'ENGAGE (à lire attentivement) :

1. à n'embarquer en course que des personnes m'ayant présenté avant d'embarquer une licence valide, avec visa médical (ou certificat médical) et autorisation parentale pour les mineurs, sans quoi ma responsabilité serait engagée.

Obligation de réécrire ce paragraphe en commençant par : "Je m'engage :

2. à accepter l'application et l'interprétation de tous les textes et règlements régissant l'épreuve (précisés dans l'avis de course), et le règlement des litiges y afférent, et donc à renoncer à toute autre voie de recours que celles prévues par les RCV.

3. sur l'honneur, que moi et mon équipage, ont pris connaissance des garanties d'assurances liées à la licence FFV et de la possibilité de souscrire à des garanties complémentaires (dont les capitaux invalidités et Décès sont plus important).

4. à accepter la règle fondamentale des RCV : "il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course". Aussi, je suis personnellement responsable de tous les accidents matériels ou physiques pouvant arriver à mon bateau ou mon équipage. Il m'appartient de contracter toutes les assurances nécessaires.

5. à accepter pour moi et mon équipage, les prises de vues et les photos de mon bateau et de mon équipage (à terre comme sur l'eau) par les cameramen et photographes.

6. à autoriser à titre gratuit, l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vues et photos par l'organisateur ou un de ces partenaires.

7. à présenter lors de mon inscription à la saison, la licence 2009 ou 2010 visée par le médecin, avant le 1^{er} week-end de la 2^{ème} ½ saison des entraînements d'hiver.

En cas de participation à une(ou des) manches avec un autre skipper, celui ci doit obligatoirement, au préalable, venir co-signer cette fiche et présenter sa licence avec visa médical

Le Skipper (ou son représentant légal pour les mineurs)

A Le

Signature avec mention "Lu et approuvé"

RESERVE ORGANISATION

CERTIFICAT DE JAUGE

HN : Classe : Groupe Brut : Pen / Bon : Groupe Net :

groupe vérifié sur certificat (date :)

groupe provisoire

Flamme :

CARTE DE PUBLICITE

LICENCE + CM 2009OK

LICENCE + CM 2010 OK

PAIEMENT : Euros O chèque / O espèces / O CB Le

Caution (20 €): Flamme remise

Documents remis (Dossier course)

Si vous souscrivez une licence 2010

La licence 2010 est valide à partir du 01/01/2010, de sa date de souscription jusqu'au 31/12/2010 ; **elle sera à retirer à l'accueil du CNL.**

Attention : Vous n'avez jamais été licencié à la FFV, et vous souhaitez régater de septembre à décembre 2009: vous pouvez souscrire une licence 2009 (primo licence) à partir du 01/09/09: celle-ci sera valide à compter de sa souscription jusqu'au 31/12/2009. Celle-ci sera renouveler automatiquement et gratuitement début janvier et sera valable du 01/01 au 31/12/2010 : **elle sera à retirer à l'accueil du CNL.**

Les tarifs :

➤ Cotisation 2010 (à partir du 01/09/2009)

~ Adulte	60 €
~ Jeune (moins de 18 ans)	32 €
~ Etudiant, demandeur d'emploi	32 €
~ Famille	90 €

➤ Licence Voile 2010 : (à compter du 01/09/09)

Annuelle

~ Adulte	48,00 €
~ Jeune (- de 18 ans)	24,00 €

Temporaire (valable 1 journée) 9,50 €

ATTENTION en régates :

➤ La licence **annuelle** est obligatoire pour le **skipper**.

➤ Les équipiers peuvent souscrire une licence annuelle ou temporaire.

Dans tous les cas elles doivent être visées par un médecin ou à défaut accompagnées d'un **certificat médical de l'année en cours**.

